Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 17/03/2022

SODIROCHE E. LECLERC SODIROCHE rappelle pain campagnard, boule campagne, pavé de campagne, pain aux figues, pain de campagne aux noix



- Noms des modèles ou références concernés : **pain campagnard, boule campagne, pavé de campagne, pain aux figues, pain de campagne aux noix fabriqués le 10 et 11 mars - DLC/DLUO : 14 et 15 mars**
- Marque : **SANS MARQUE**
- **GTIN 0207748008866 Date de durabilité minimale entre le 14/03/2022 et le 15/03/2022**
 GTIN 3289664233901 Date de durabilité minimale entre le 14/03/2022 et le 15/03/2022
 GTIN 0207827005588 Date de durabilité minimale entre le 14/03/2022 et le 15/03/2022
 GTIN 0207795008598 Date de durabilité minimale entre le 14/03/2022 et le 15/03/2022
 GTIN 0207725006236 Date de durabilité minimale entre le 14/03/2022 et le 15/03/2022
- Conditionnements : **Poche plastique**
- Date début/fin de commercialisation : **du 10/03/2022 au 11/03/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Informations complémentaires : **Produits fabriqués et vendus au rayon Boulangerie**
- Zone géographique de vente : **E.LECLERC SODIROCHE**
- Distributeurs : **E.LECLERC SODIROCHE**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **présence d'alcaloïdes d'ergot supérieurs à la limite réglementaire.**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants biologiques**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 17 mai 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0251478100**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre